

**PROCES-VERBAL
DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION
DES PLACES
EN ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT
REUNION LE 17/10/2022**

Présents : Marie ETEVENARD, (conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance et à la parentalité, présidente de la Commission), Nicolas MILLOT (Directeur Petite Enfance), Julie GIRARD (responsable Relais Petite Enfance), Myriam KHAOUA (Directrice de crèche), Vanessa DORDOR (Relais Petite Enfance).
Excusées : Florence BLANC (Coordinatrice des EAJE), Laurence BERREUR (Directrice de crèche).

La commission d'attribution des places en établissement d'accueil du jeune enfant, réunie le 17/10/2022, a procédé aux attributions suivantes (numéro anonyme de dossier de demande des familles) pour des entrées en crèche en janvier, février et mars 2023 :

Famille	Mois de placement	Crèche attribuée
836808	Janvier 2023	CC ORCHAMPS
840125	Janvier 2023	CC ORCHAMPS
840124	Janvier 2023	C ORCHAMPS
839784	Janvier 2023	CC BERSOT
840074	Janvier 2023	CC BERSOT

Un courrier postal d'attribution ou de refus faute de place est adressé à l'ensemble des familles ayant déposé un dossier complet au plus tard le 15 septembre 2022, pour une entrée en crèche en janvier, février et mars 2023.

Le Relais Petite Enfance est à la disposition des familles pour tout complément d'information, pour chercher ensemble des solutions à leur besoin d'accueil.

Pour le Maire,
Par délégalion,
Le Directeur Petite Enfance,

Nicolas MILLOT